



L'Institut national de la santé et de la recherche médicale est le seul organisme public de recherche français entièrement dédié à la santé humaine. Il se consacre à une recherche d'excellence dans des domaines variés (neurosciences, cancérologie, physiopathologie, métabolisme, nutrition, immunologie, microbiologie, science de la vision, génétique, biologie moléculaires et cellulaire, maladies rares, santé publique...). Ses milliers de chercheurs, ingénieurs et techniciens œuvrent à faire progresser les connaissances sur les maladies des plus rares aux plus fréquentes en assurant le continuum de la recherche fondamentale à la recherche clinique : de la paillasse au lit du patient.

Les métiers de l'Inserm s'organisent autour de deux catégories de personnels qui exercent :

- Des métiers de la recherche : les chercheurs, qui ont pour mission de produire des résultats de recherche qui participent aux progrès thérapeutiques, à l'amélioration des systèmes de soins et de prévention et à la production industrielle.
- Des métiers d'accompagnement de la recherche :
 - o Les ingénieurs et techniciens de la recherche, qui travaillent en étroite collaboration avec les chercheurs. La mission des ingénieurs est de concevoir, développer et conduire de nouvelles approches ou technologies dans le cadre d'un projet scientifique, en collaboration avec les chercheurs. La mission des techniciens est d'assister les chercheurs et les ingénieurs dans la réalisation et la conduite des expérimentations.
 - o Les ingénieurs et techniciens exerçant des métiers administratifs indispensables au bon fonctionnement de la recherche et de l'Institut. Ces métiers sont exercés dans les différentes structures de l'Inserm, au Siège ou dans les Délégations régionales, mais aussi dans chaque laboratoire de recherche. Les principaux domaines d'activité concernés sont : la gestion administrative, RH et financière, la communication, la valorisation, l'informatique, la qualité...

Liens utiles :

- Focus sur les métiers phares de l'Inserm : www.rh.inserm.fr - rubrique « Nos métiers »
- Offres de poste contractuels ouverts aux jeunes diplômés : www.rh.inserm.fr
- Processus pour candidater aux concours de la fonction publique :
 - o chercheurs : www.eva.inserm.fr - rubrique « Concours et programmes de Soutien »
 - o ingénieurs et techniciens : www.gaia.inserm.fr - rubrique « Concours Externes »